

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [1]

Artikel: Echec au féminin : Neuchâtel-Rhodes-Intérieures

Autor: Brossard, Irène

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echec au féminin : Neuchâtel-Rhodes-Intérieures

Le canton de Neuchâtel accuse un retard inquiétant en matière de promotions des femmes. On attend la rescousse !

A Neuchâtel, une candidate compétente s'intéresse à la succession de René Felber au Conseil d'Etat. Mais voilà, Heidi Deneys, pour la classe politique neuchâteloise, vient d'essayer un « échec » aux élections fédérales d'octobre 1987, « faisant perdre le siège du Conseil des Etats » au parti socialiste.

Parlons donc de ce pseudo-échec. Heidi Deneys a été plébiscitée par 15 614 suffrages, arrivant en troisième position et derrière le gagnant radical Thierry Béguin (18 363 voix), sans la chance éventuelle d'un deuxième tour. La candidate socialiste avait deux handicaps : se confronter à une alliance neuchâteloise de la droite et être femme, un statut peu compatible pour nombre d'électeurs avec le siège visé. Elle n'a pas pu, comme Yvette Jaggi dans le canton de Vaud, se présenter sur les deux listes et elle ne siègera donc dans aucune Chambre.

Le résultat de Heidi Deneys a, presque partout dans la presse, et chez les socialistes également, été interprété comme un échec. Jugement trompeur si l'on note que son score personnel est supérieur à celui de l'ensemble du PS qui perd des points ; jugement discutable si l'on se souvient qu'il y a quatre ans, elle faisait un meilleur résultat que celui de Francis Matthey, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds, porté aujourd'hui comme un grand vainqueur.

Pas comparable, disent les hommes, à qui on rappellera tout de même qu'en 1971, Heidi Deneys faisait un meilleur score que Pierre Aubert et que dans la presse suisse alémanique, on évoquait parfois son nom comme conseillère fédérale. Dans son district, elle fait le meilleur résultat. Mais au récent vote de la section de La Chaux-de-Fonds pour la candidature au Conseil d'Etat elle s'efface, avec 14 voix, devant Francis Matthey, qui en récolte 52. Le candidat unique du PS sera désigné le 22 janvier. Il est encore possible qu'une autre section ajoute le nom de Heidi Deneys aux deux candidats déjà désignés, P.-A. Delachaux pour le Val-de-Travers et Francis Matthey pour La Chaux-de-Fonds. Peu d'espoir, toutefois, et mieux vaut regarder vers l'avenir. Selon la cascade des successions, un siège serait ensuite à repourvoir



Le château de Neuchâtel, siège du Conseil d'Etat : il y manque une châtelaine. (Henry photo presse, La Chaux-de-Fonds)

au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds.

Il serait bien temps, qu'à un niveau ou à un autre (au plus haut si possible), une femme fasse son entrée. Neuchâtel voit en effet son féminisme s'étioler. Ce canton qui fut l'un des premiers à admettre le suffrage féminin prend sur ce terrain un retard inquiétant par rapport aux cantons comparables. Aucune femme dans un exécutif permanent, plus aucune femme aux Chambres fédérales ; cherchez la femme encore dans la direction des grandes écoles, dans les postes clefs de l'université, etc...

La situation économique difficile a aggravé la situation et de mauvaises langues, mais pertinentes peut-être, remarquent que ces postes lucratifs par excellence ne peuvent être laissés à des femmes.

Ce pays neuchâtelois ne manifeste aucune volonté de soutenir la promotion des femmes et de réaliser l'égalité. Le Parti libéral-PPN n'avait même pas trouvé une femme alibi pour sa liste électorale et les candidates, tous partis confondus, n'atteignent que le quart du chiffre global des listes.

En coulisses politiques, en ces temps de frétillements bruissements, parler de placer une femme, c'est mettre le bâton dans les

roues d'une stratégie charpentée comme un jeu de pions. « Je me mets là, tu te pousses là... ». Néant pour le discours politique. A croire qu'il n'y a plus de postulat à défendre. Pourtant nombre de femmes, et Heidi Deneys avec elles, savent bien que ce manque de sensibilité féminine et cette méconnaissance de la condition des femmes, et par-là des familles, conduisent à des aberrations.

Voyons la loi sur les impôts et ses incidences sur les familles monoparentales, par exemple ; voyons aussi ce rapport réalisé par les associations féminines, qui dort dans un tiroir, avec par-dessus, la demande d'un bureau à la condition féminine ; voyons encore ce conseil de l'égalité qu'Heidi Deneys, elle-même, avait demandé à Pierre Dubois pour avoir, à moindres frais — on revient toujours à cela — un organe consultatif et de contrôle pour éviter les dérapages qui nous ferons bientôt retourner à la préhistoire. Les femmes auront à se mobiliser si elles veulent que ça change ; elles ont peut-être été trop tièdes, trop confiantes aux dernières échéances. A moins que l'on ne préfère une république de Neuchâtel-Rhodes-Intérieures...

Irène Brossard